

VENDREDI 2 OCTOBRE 2015

GAP- LE QUATTRO

LE PROGRAMME

8h30 : Café d'accueil, servi dans le village des exposants,

9h30 : Ouverture du Congrès des Maires,

10h00 : Assemblée Générale de l'AMF05

10h30 : Visite officielle du Salon des professionnels

11h00 : Table ronde : « Baisse des dotations : quels impacts dans les Hautes-Alpes ? »

12h00 : Inauguration officielle du Salon des professionnels

12h30 : Déjeuner

14h30 : Table ronde : « La loi NOTRe expliquée aux élus »

15h30 : Pause – Visite du Salon

16h 00 : Table ronde : « La loi NOTRe : Vers la disparition des communes. Débat avec les parlementaires : Quels changements dans notre département ? Quelles conséquences ? »

17h00 : Clôture officielle du Congrès des Maires 2015

LES TEMPS FORTS : TROIS TABLES RONDES

«Finances et fiscalité : baisse des dotations : quels impacts dans les Hautes-Alpes ?». Les communes et leurs intercommunalités sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Pour connaître l'impact des baisses de dotations dans les Hautes-Alpes, le groupe Stratorial Finances présentera les conclusions de l'étude qu'ils ont menée sur notre territoire.

«La loi NOTRe expliquée aux élus »: Retour sur la loi NOTRe, tout ce qu'il faut savoir sur cette loi qui a pour objectif de clarifier le rôle de chaque échelon territorial.

«La loi NOTRe : Vers la disparition des communes. Débat avec les parlementaires : Quels changements dans notre département ? Quelles conséquences ?» Communes, Intercommunalités, Départements, Régions...
Quelles conséquences pour les communes et pour nos territoires ?

A Dupliquer
Un bulletin par participant

BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscription obligatoire pour accéder au Salon et au Congrès

CONGRES DES MAIRES DES HAUTES-ALPES

VENDREDI 2 OCTOBRE 2015

AU QUATTRO A GAP A PARTIR DE 8H30

Nom Prénom :

Collectivité :

Fonction :

Adresse mail :

Numéro de portable :

Sera présent :

- ☐ Le matin au Congrès
☐ Au déjeuner
☐ L'après-midi au Congrès

INSCRIPTION DEJEUNER

Un repas par collectivité est offert par l'AMF05

(Cochez la case correspondante)

- ☐ Repas offert par l'AMF 05
Ou
☐ Repas complémentaire à 19.70€ TTC :
☐ Règlement par chèque à l'ordre de Domi Délices à renvoyer à l'AMF05
Ou
☐ Règlement par mandat sur facture

Bulletin réponse **OBLIGATOIRE** à renvoyer avant le **23 Septembre 2015** à l'AMF05

- par fax : 04 92 43 51 07
- Par mail : contact@maires05.com
- A l'adresse suivante : AMF05 8, place Charles de Gaulle – 05130 TALLARD